



EPTB Charente
Établissement Public Territorial de Bassin Charente

INOND' ACTIONS

La lettre d'information du PAPI Charente & Estuaire

ÉDITO



Jean-Claude GODINEAU
Président de l'EPTB Charente

J'ai l'honneur de vous annoncer que le démarrage de l'opération de dévasement du fleuve Charente en amont de Saint-Savinien est prévu cet été.

L'aboutissement de ce projet est le fruit d'un travail de longue haleine, porté par le Département de la Charente-Maritime dans la continuité des études initiées par l'EPTB Charente. Les procédures techniques, administratives et financières, maintenant actées, vont pouvoir laisser la place aux travaux.

L'ensemble des actions du PAPI Charente & Estuaire suit son cours, rythmé par l'organisation de la compétence Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI) qui se stabilise progressivement, tout en interrogeant la gestion cohérente à l'échelle du fleuve Charente.

Je vous souhaite une bonne lecture de ce 9^e numéro de la lettre du PAPI !



Dévasement du fleuve Charente : les travaux s'engagent

Le barrage de Saint-Savinien a été mis en service en 1968 pour alimenter en eau douce les marais de Rochefort et gérer les conditions d'écoulement fluvio-maritime. Un envasement progressif du lit mineur a été constaté au fil des années, essentiellement lié à la remontée du bouchon vaseux dans l'estuaire. Ce phénomène est à l'origine d'une **surélévation sensible des hauteurs d'inondation en amont**, perceptible jusque dans l'agglomération saintaise. Les opérations d'entretien effectuées épisodiquement n'ont pu juguler ce phénomène et il est essentiel aujourd'hui de **mener une opération « coup de poing » pour restaurer un profil cible de la section d'écoulement.**

L'opération de dévasement, portée par le Département de la Charente-Maritime, est estimée à environ 7 M € HT et se déroulera sur plusieurs années (de l'ordre de 6 à 8 ans). Le calendrier est fortement dépendant des conditions hydrologiques qui influent sur les campagnes de dragage, des capacités de décantation des sédiments et des périodes de moindre incidence environnementale sur les milieux et les espèces.

Le projet prévoit :

- L'extraction de près de 600 000 m³ de sédiments, entre Port-d'Envaux et le pont de l'A837 à Saint-Savinien, à l'aide d'une drague aspiratrice,

- Le refoulement vers le site des bassins de décantation des sédiments,
- L'export de ces sédiments vers des parcelles agricoles, afin de reconstituer les sols.

La convention financière relative à cette opération a été signée en avril 2019 (liste des cofinanceurs ci-dessous). **Les travaux devraient démarrer en août 2019** par l'aménagement de lagunes de décantation sur le site de la Butte des Anglées à Saint-Savinien. La première campagne de dragage aura lieu entre novembre 2019 et mars 2020, sur un linéaire d'environ 1 kilomètre en amont immédiat du bras de dérivation du barrage.

LES COFINANCEURS

- Département de la Charente-Maritime, maître d'ouvrage (48 %)
- État (40 %)
- Communauté d'Agglomération de Saintes (10 %)
- Communauté de Communes des Vals de Saintonge (1,49 %)
- Communauté de Communes Charente-Arnoult Cœur de Saintonge (0,25 %)
- Communauté de Communes de Gémozac et de la Saintonge Viticole (0,13 %)
- Communauté d'Agglomération Rochefort Océan (0,13 %)

SOMMAIRE

p2



Ressuyage hydraulique à Port-des-Barques



Cartographie dynamique sur le site de l'EPTB



Étude sur les voies en remblai



Mise en œuvre du schéma « Estuaire »

p3

p4

FOCUS

- Responsabilités en matière de prévention des inondations
- Vers un PAPI pour le marais de Brouage